

de Paris. — Il propagea dans ce pays les bienfaits de la vaccine ; écrivit les notices biographiques de Georges-Marie Raymond, — de Jean-François Rié, — de Pierre-Joseph Redouté, — d'Antoine Bisso, — et provoqua la formation d'un établissement de bains aux eaux thermales de l'Échaillon, dans les environs de Saint-Jean, au moyen d'une Société par actions de 200 francs, pour cinquante desquelles il souscrivit lui-même le premier, afin de généraliser les bienfaits d'un remède que MM. les docteurs Giobert et Socquet avaient analysé, et dont l'expérience des faits avait sanctionné les propriétés curatives. Aussi, les habitants de ces pauvres contrées ne sachant comment s'acquitter, ne crurent pouvoir exprimer plus noblement leur reconnaissance qu'en offrant à Matthieu Bonafous le titre de *citoyen de Saint-Jean-de-Maurienne*, que celui-ci accepta avec une bienveillante solennité.

Le 5 mars de la même année, il fut nommé chevalier de Malte et de Saint-Jean de Jérusalem : ce droit était acquis à sa famille en raison des services qu'elle avait rendus à l'ordre par ses ancêtres.

L'année suivante, 1847, il ne publia que les éloges biographiques de MM. Salomon et Louis de Salles; des travaux plus compliqués l'absorbaient; mais afin de ne point laisser sommeiller ses sentiments philanthropiques, il fonda trois prix :

Le 1^{er}, à l'Académie des sciences de Lyon « pour l'éloge de Benjamin Delessert, » et qui fut décerné à M. Paul-Antoine Cap.

Le 2^{me}, à l'Académie royale de médecine et de chirurgie de Turin, « pour le meilleur ouvrage sur les maladies auxquelles sont sujets les cultivateurs du riz, et sur les moyens de prévenir ou de guérir ces maladies. »

Le 8^{me}, à l'Académie royale d'agriculture de Turin, « pour